spherio
l'instinct gestion

29 QUAI CASIMIR DELAVIGNE
76600 LE HAVRE
02.35.19.32.42
lehavresud@spherio.com
32028050600140

ABOUN TRAITEUR

5 RUE FREDERIC SAUVAGE

76600 LE HAVRE

91358576600011

Exercice du 04/05/2022 au 31/12/2023

Sommaire

Attestation de présentation des comptes	1
Bilan-compte de résultat	2
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de Résultat 1/2	5
Compte de Résultat 2/2	6
Détail de l'Actif	7
Détail du Passif	8
Détail du Compte de Résultat	9
Etats de gestion	12
Soldes Intermédiaires de Gestion	13
Détail des Soldes Intermédiaires	14
Tableau de Financement	17
Liasse fiscale	18
BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés	19
BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés	20
BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés	21
BIC-RN 2050 - Bilan Actif	22
BIC-RN 2051 - Bilan Passif	23
BIC-RN 2052 - Compte de résultat	24
BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite	25
BIC-RN 2054 - Immobilisations	26
BIC-RN 2055 - Amortissements	27
BIC-RN 2056 - Provisions	28
BIC-RN 2057 - Créances et Dettes	29
BIC-RN 2058A - Résultat fiscal	30
BIC-RN 2058B - Suivi des déficits	31
BIC-RN 2058C - Renseignements divers	32
BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values	33
BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values	34
BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values	35
BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT	36
BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée	37
BIC-RN 2059F - Composition du capital social /1	38

Sommaire

BIC-RN 2059F - Composition du capital social /2	39
BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés	40
BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés	41
BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés	42

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise ABOUN TRAITEUR relatifs à l'exercice du 04/05/2022 au 31/12/2023, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	153 023	euros
Chiffre d'affaires :	502 257	euros
Résultat net comptable :	76 715	euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à LE HAVRE
Le 16/09/2026

Signature

Etats financiers au 31/12/2023

Bilan-compte de résultat

Bilan Actif

		31/12/2023			
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	11 000		11 000	
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	11 503	2 595	8 908	
	Autres immobilisations corporelles	39 025	6 337	32 688	
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	61 528	8 932	52 596	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	744		744	
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	12 233		12 233	
	Autres créances	29 331		29 331	
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	58 119		58 119	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	100 427		100 427	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	161 955	8 932	153 023	

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2023	
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	3 000	
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	76 715	
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	79 715	
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	13 689	
	Emprunts et dettes financières divers (3)	4 392	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 588	
	Dettes fiscales et sociales	30 631	
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	17 008	
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	73 309	
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	153 023	

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	76 714,89	0,00
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	73 309	
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2023	
		France	Exportation	20 mois	0 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	502 257		502 257	
	Montant net du chiffre d'affaires	502 257		502 257	
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			574	
	Autres produits			319	
	Total des produits d'exploitation (1)			503 150	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			156 562	
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			1 776	
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			131 039	
	Impôts, taxes et versements assimilés			4 426	
	Salaires et traitements			78 808	
	Charges sociales du personnel			22 484	
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			8 932	
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			3 161	
	Total des charges d'exploitation (2)			407 188	
	RESULTAT D'EXPLOITATION			95 962	

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2023	
	RESULTAT D'EXPLOITATION	95 962	
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	607	
	Total des charges financières	607	
	RESULTAT FINANCIER	(607)	
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	95 355	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 664	
	Total des charges exceptionnelles	1 664	
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(1 664)	
	PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES	16 976	
	TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES	503 150 426 435	
	RESULTAT DE L'EXERCICE	76 715	

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées		

Détail de l'Actif

	04/05/2022 31/12/2023	20 mois		mois	Variations	%
I - Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	52 596	34,37			52 596	
Concessions brevets et droits similaires	11 000	7,19			11 000	
CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIR	11 000	7,19			11 000	
Installations techniques, matériel et outillage	8 908	5,82			8 908	
MATERIEL ET OUTILLAGE	11 503	7,52			11 503	
Amort.installations, matériels	(2 595)	-1,70			(2 595)	
Autres immobilisations corporelles	32 688	21,36			32 688	
Installations générales, agenc	11 801	7,71			11 801	
Matériel de transport	10 200	6,67			10 200	
MATERIEL DE BUREAU & INFORMAT	7 597	4,96			7 597	
MOBILIER	9 427	6,16			9 427	
Amort.installations générales	(112)	-0,07			(112)	
Amort.matériel de transport	(1 830)	-1,20			(1 830)	
Amort.matériel de bureau	(1 717)	-1,12			(1 717)	
Amort.mobilier de bureau	(2 678)	-1,75			(2 678)	
TOTAL III - Actif Circulant NET	100 427	65,63			100 427	
Avances & acomptes versés sur commandes	744	0,49			744	
Fourniss. avances et acptes	744	0,49			744	
Créances clients et comptes rattachés	12 233	7,99			12 233	
Factures à établir	12 233	7,99			12 233	
Autres créances	29 331	19,17			29 331	
Collectif fournisseurs débiteurs	8 047	5,26			8 047	
FRS EMBALLAGES A RENDRE	481	0,31			481	
TVA DED S/ABS	204	0,13			204	
TVA déd. B/S -INTRA	246	0,16			246	
CREDIT DE TVA	2 402	1,57			2 402	
TVA à régulariser	13 763	8,99			13 763	
Aboun	4 189	2,74			4 189	
Disponibilités	58 119	37,98			58 119	
BANQUE	56 858	37,16			56 858	
Caisse	1 261	0,82			1 261	
TOTAL DU BILAN ACTIF	153 023	100,00			153 023	

Détail du Passif

	04/05/2022 31/12/2023	20 mois		mois	Variations	%
I - Total des capitaux propres	79 715	52,09			79 715	
Capital Social ou individuel	3 000	1,96			3 000	
CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	3 000	1,96			3 000	
Résultat de l'exercice	76 715	50,13			76 715	
TOTAL II - Autres fonds propres						
III - Total des provisions						
IV - Total des dettes	73 309	47,91			73 309	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13 689	8,95			13 689	
EMPRUNT KE + 1 AN 12K€	2 094	1,37			2 094	
EMPRUNT KE + 1AN 11K€	3 787	2,47			3 787	
EMPRUNT KE - 1 AN 12K€	4 142	2,71			4 142	
EMPRUNT KE - 1 AN 11K€	3 665	2,40			3 665	
Emprunts et dettes financières divers	4 392	2,87			4 392	
Associés-Comptes courants - M SERRESSE	3 184	2,08			3 184	
Associés-Comptes courants - M ROUSSELET	508	0,33			508	
Associés-Comptes courants - MME LECHALIER	700	0,46			700	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 588	4,96			7 588	
Collectif fournisseurs créditeurs	7 588	4,96			7 588	
Dettes fiscales et sociales	30 631	20,02			30 631	
SALAIRES	4 446	2,91			4 446	
SECURITE SOCIALE	4 352	2,84			4 352	
PREVOYANCE	257	0,17			257	
RETRAITE	1 729	1,13			1 729	
Etat-Impôts taxes recouvr.	355	0,23			355	
Etat - Impôts sur bénéfices	16 976	11,09			16 976	
TVA A DECAISSER	1 215	0,79			1 215	
tva intra	246	0,16			246	
TAXE SUR LE CA FACT.A ETABLIR.	1 055	0,69			1 055	
Autres dettes	17 008	11,11			17 008	
Collectif clients créditeurs	16 377	10,70			16 377	
R.R.R à accorder	631	0,41			631	
TOTAL GENERAL DU PASSIF	153 023	100,00			153 023	

Détail du Compte de Résultat

	04/05/2022 31/12/2023 20 mois		mois	Variations %
Total des produits d'exploitation	503 150	100,18		503 150
Ventes de marchandises				
Production vendue Biens				
Production vendue Services + Travaux	502 257	100,00		502 257
Production vendue Services FRANCE	502 257	100,00		502 257
PREST. DE SERVICE 20% - GUINGUETTE	100 850	20,08		100 850
Prestations de services 20% - TRAITEUR	40 937	8,15		40 937
PREST. DE SERVICE 10% - GUINGUETTE	277 888	55,33		277 888
Prestations de services 10% - TRAITEUR	81 833	16,29		81 833
PREST. DE SERVICE EXO	750	0,15		750
Montant net du chiffre d'affaires	502 257	100,00		502 257
Reprises sur amts, dépréciations et provisions	574	0,11		574
TRANSFERT DE CHARGES EXO	574	0,11		574
Autres produits d'exploitation	319	0,06		319
Produits divers gest. courante	319	0,06		319
Total des charges d'exploitation	407 188	81,07		407 188
Achats de marchandises	156 562	31,17		156 562
ACHATS MARCHANDISES 5.5%	98 697	19,65		98 697
ACHATS MARCHANDISES 20%	56 778	11,30		56 778
Achats de marchandises EXO	1 842	0,37		1 842
RRRO/ACH. MARCHANDISES	(755)	-0,15		(755)
Achats de matières premières et autres appro.	1 776	0,35		1 776
EMBALLAGES	1 796	0,36		1 796
RRRO/ACH. MATIERES	(20)			(20)
Autres achats et charges externes	131 039	26,09		131 039
ACHATS D'ETUDES &PREST.	8 848	1,76		8 848
GAZ	145	0,03		145
FOURN.NON STOCK.(CARB.LUB	2 970	0,59		2 970
FOURN.ENTRET.&PETIT EQUIP	23 774	4,73		23 774
PRODUITS ENTRETIEN	4 042	0,80		4 042
VETEMENTS DE TRAVAIL	485	0,10		485
FOURNIT.ADMINISTRATIVES	1 670	0,33		1 670
Sous-traitance générale	12 060	2,40		12 060
Locations immobilières	9 275	1,85		9 275
LOCATIONS DIVERSES	5 706	1,14		5 706
LOCATIONS VEHICULES	1 913	0,38		1 913
ENTRETIEN AGENCEMENTS	1 083	0,22		1 083
ENTRETIEN MATERIEL	274	0,05		274
ENTRETIEN VEHICULES UTIL.	769	0,15		769
Maintenance	344	0,07		344
PRIMES D'ASSURANCES	4 990	0,99		4 990
Personnel intérimaire	12 610	2,51		12 610
Comm. et courtages. sur ventes	763	0,15		763
Honoraires	11 366	2,26		11 366
FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	537	0,11		537
PUBLICITE	20 003	3,98		20 003
Annonces et insertions	1 406	0,28		1 406

Détail du Compte de Résultat

	04/05/2022 31/12/2023 20 mois		mois	Variations %
Voyages et déplacements	328	0,07		328
MISSIONS ET RECEPTIONS	1 698	0,34		1 698
Frais postaux et de télécommun	21			21
Frais de téléphone ABT	308	0,06		308
FRAIS TELECOMMUNICATIONS	394	0,08		394
Services bancaires et assimilé	100	0,02		100
FRAIS CB	1 701	0,34		1 701
SERVICES BANCAIRES	1 151	0,23		1 151
COTISATIONS	307	0,06		307
Impôts, taxes et versements assimilés	4 426	0,88		4 426
Taxe d'apprentissage	429	0,09		429
PART.FORM.CONTINUE	399	0,08		399
Autres impôts, taxes et versem	260	0,05		260
Taxe sur les véhicules des soc	2 347	0,47		2 347
DROITS D'ENREGIST.&TIMBRE	208	0,04		208
Autres droits	782	0,16		782
Salaires et traitements	78 808	15,69		78 808
SALAIRES APPOINT.COMMIS.	78 808	15,69		78 808
Charges sociales du personnel	22 484	4,48		22 484
URSSAF	18 310	3,65		18 310
COTISATION MUTUELLES	760	0,15		760
COTISATION RETRAITE	3 415	0,68		3 415
Dotation aux amortissements sur immobilisations	8 932	1,78		8 932
Dot.amort. immo.corporelles	8 932	1,78		8 932
Autres charges	3 161	0,63		3 161
DROITS D'AUTEUR ET DE REPRODUC	2 780	0,55		2 780
Charges de gestion courantes	382	0,08		382
Résultat d'exploitation	95 962	19,11		95 962
Total des produits financiers				
Total des charges financières	607	0,12		607
Intérêts et charges assimilées	607	0,12		607
INTERETS EMPRUNTS ET DETTES	607	0,12		607
Résultat financier	(607)	-0,12		(607)
Résultat courant avant impôts	95 355	18,99		95 355
Total des produits exceptionnels				
Total des charges exceptionnelles	1 664	0,33		1 664
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	1 664	0,33		1 664
CHARGES EXCEP.AMENDES FISCALES	199	0,04		199
CHARGES EXCEP.DONS,LIBERALITES	1 465	0,29		1 465
Résultat exceptionnel	(1 664)	-0,33		(1 664)

Détail du Compte de Résultat

	04/05/2022 31/12/2023	20 mois		mois	Variations	%
Impôts sur les bénéfices	16 976	3,38			16 976	
Impôts sur les bénéfices	16 976	3,38			16 976	
Résultat de l'exercice	76 715	15,27			76 715	

Etats financiers au 31/12/2023

Etats de gestion

Soldes Intermédiaires de Gestion

	04/05/2022 31/12/2023	20 mois		mois	Ecarts	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	502 257	100,00			502 257	
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises	156 562				156 562	
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE	(156 562)				(156 562)	
Production vendue : Biens						
+ Production vendue : Travaux						
+ Production vendue : Services	502 257	100,00			502 257	
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	502 257	100,00			502 257	
PRODUCTION + MARGE COMMERCIALE	345 695	68,83			345 695	
- Achats stockés approvisionnement	1 776	0,35			1 776	
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance	8 848	1,76			8 848	
- Achats non stockés	33 085	6,59			33 085	
- Autres charges externes	89 106	17,74			89 106	
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	132 815	26,44			132 815	
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	212 881	42,38			212 881	
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations	828	0,16			828	
- Autres impôts et taxes	3 597	0,72			3 597	
- Salaires et traitements	78 808	15,69			78 808	
- Charges sociales	22 484	4,48			22 484	
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	107 163	21,34			107 163	
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation	319	0,06			319	
+ Transfert de charges d'exploitation	574	0,11			574	
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	8 932	1,78			8 932	
- Autres charges de gestion courante	3 161	0,63			3 161	
RÉSULTAT EXPLOITATION	95 962	19,11			95 962	
+ Quote-part sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Quote-part sur opérations en commun						
- Charges financières	607	0,12			607	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	95 355	18,99			95 355	
Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles	1 664	0,33			1 664	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(1 664)	-0,33			(1 664)	
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	16 976	3,38			16 976	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	76 715	15,27			76 715	

Détail des Soldes Intermédiaires

	04/05/2022 31/12/2023	20 mois	mois	Variations	%
Montant net du chiffre d'affaires	502 257	100,00		502 257	
Achats de marchandises	156 562			156 562	
ACHATS MARCHANDISES 5.5%	98 697			98 697	
ACHATS MARCHANDISES 20%	56 778			56 778	
Achats de marchandises EXO	1 842			1 842	
RRRO/ACH. MARCHANDISES	(755)			(755)	
Marge commerciale	(156 562)			(156 562)	
Production vendue Services	502 257	100,00		502 257	
PREST. DE SERVICE 20% - GUINGUETTE	100 850	20,08		100 850	
Prestations de services 20% - TRAITEUR	40 937	8,15		40 937	
PREST. DE SERVICE 10% - GUINGUETTE	277 888	55,33		277 888	
Prestations de services 10% - TRAITEUR	81 833	16,29		81 833	
PREST. DE SERVICE EXO	750	0,15		750	
Production de l'exercice	502 257	100,00		502 257	
Achats stockés approvisionnement	1 776	0,35		1 776	
EMBALLAGES	1 796	0,36		1 796	
RRRO/ACH. MATIERES	(20)			(20)	
Achats de sous-traitance	8 848	1,76		8 848	
ACHATS D'ETUDES &PREST.	8 848	1,76		8 848	
Marge brute de production	491 633	97,88		491 633	
Production de l'exercice + Marge commerciale	345 695	68,83		345 695	
Achats non stockés matières et fournitures	33 085	6,59		33 085	
GAZ	145	0,03		145	
FOURN.NON STOCK.(CARB.LUB	2 970	0,59		2 970	
FOURN.ENTRET.&PETIT EQUIP	23 774	4,73		23 774	
PRODUITS ENTRETIEN	4 042	0,80		4 042	
VETEMENTS DE TRAVAIL	485	0,10		485	
FOURNIT.ADMINISTRATIVES	1 670	0,33		1 670	
Autres charges externes	89 106	17,74		89 106	
Sous-traitance générale	12 060	2,40		12 060	
Locations immobilières	9 275	1,85		9 275	
LOCATIONS DIVERSES	5 706	1,14		5 706	
LOCATIONS VEHICULES	1 913	0,38		1 913	
ENTRETIEN AGENCEMENTS	1 083	0,22		1 083	
ENTRETIEN MATERIEL	274	0,05		274	
ENTRETIEN VEHICULES UTIL.	769	0,15		769	
Maintenance	344	0,07		344	
PRIMES D'ASSURANCES	4 990	0,99		4 990	
Personnel intérimaire	12 610	2,51		12 610	
Comm. et courtages. sur ventes	763	0,15		763	
Honoraires	11 366	2,26		11 366	
FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	537	0,11		537	
PUBLICITE	20 003	3,98		20 003	
Annonces et insertions	1 406	0,28		1 406	
Voyages et déplacements	328	0,07		328	
MISSIONS ET RECEPTIONS	1 698	0,34		1 698	
Frais postaux et de télécommun	21			21	
Frais de téléphone ABT	308	0,06		308	

Détail des Soldes Intermédiaires

	04/05/2022 31/12/2023	20 mois		mois	Variations	%
FRAIS TELECOMMUNICATIONS	394	0,08			394	
Services bancaires et assimilé	100	0,02			100	
FRAIS CB	1 701	0,34			1 701	
SERVICES BANCAIRES	1 151	0,23			1 151	
COTISATIONS	307	0,06			307	
Valeur ajoutée produite	212 881	42,38			212 881	
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunérations	828	0,16			828	
Taxe d'apprentissage	429	0,09			429	
PART.FORM.CONTINUE	399	0,08			399	
Impôts, taxes & versements assimilés autres	3 597	0,72			3 597	
Autres impôts, taxes et versem	260	0,05			260	
Taxe sur les véhicules des soc	2 347	0,47			2 347	
DROITS D'ENREGIST.&TIMBRE	208	0,04			208	
Autres droits	782	0,16			782	
Salaires et traitements	78 808	15,69			78 808	
SALAIRES APPOINT.COMMIS.	78 808	15,69			78 808	
Charges sociales	22 484	4,48			22 484	
URSSAF	18 310	3,65			18 310	
COTISATION MUTUELLES	760	0,15			760	
COTISATION RETRAITE	3 415	0,68			3 415	
Excédent brut d'exploitation	107 163	21,34			107 163	
Autres produits d'exploitation	319	0,06			319	
Produits divers gest. courante	319	0,06			319	
Transfert de charges	574	0,11			574	
TRANSFERT DE CHARGES EXO	574	0,11			574	
Dotations aux amortissements et provisions	8 932	1,78			8 932	
Dot.amort. immo.corporelles	8 932	1,78			8 932	
Autres charges	3 161	0,63			3 161	
DROITS D'AUTEUR ET DE REPRODUC	2 780	0,55			2 780	
Charges de gestion courantes	382	0,08			382	
Résultat d'exploitation	95 962	19,11			95 962	
Charges financières	607	0,12			607	
INTERETS EMPRUNTS ET DETTES	607	0,12			607	
Résultat courant avant impôts	95 355	18,99			95 355	
Charges exceptionnelles	1 664	0,33			1 664	
CHARGES EXCEP.AMENDES FISCALES	199	0,04			199	
CHARGES EXCEP.DONS,LIBERALITES	1 465	0,29			1 465	
Résultat exceptionnel	(1 664)	-0,33			(1 664)	
Impôts sur les bénéfices	16 976	3,38			16 976	

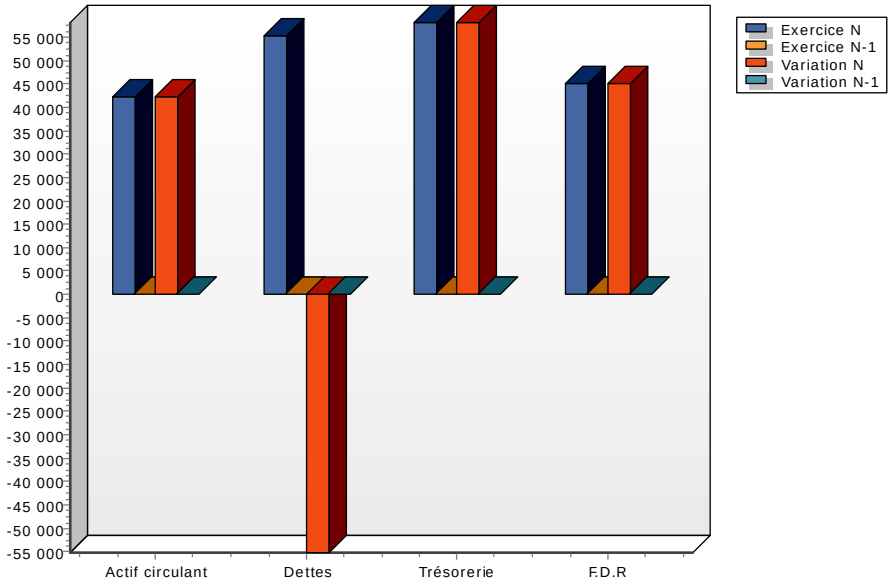
Détail des Soldes Intermédiaires

	04/05/2022 31/12/2023	20 mois		mois	Variations	%
Impôts sur les bénéfices	16 976	3,38			16 976	
Résultat de l'exercice	76 715	15,27			76 715	

Tableau de Financement

	Etat en valeurs brutes	31/12/2023 Début d'exercice	31/12/2023 Fin d'exercice	31/12/2023 Emplois/Ressources	Emplois/Ressources
ACTIF CIRCULANT	Stocks				
	Clients		12 233	12 233	
	Autres créances		30 075	30 075	
	TOTAL ACTIF CIRCULANT		42 308	42 308	
DETTES A COURT TERME	Fournisseurs		7 588	(7 588)	
	Fournisseurs d'immobilisations				
	Autres dettes		47 639	(47 639)	
	TOTAL DETTES A COURT TERME		55 228	(55 228)	
	BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		(12 920)	(12 920)	
TRESORERIE	Disponible		58 119	58 119	
	Concours bancaires courants & soldes créditeurs de banque				
	TOTAL TRESORERIE		58 119	58 119	
	FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		45 200	45 200	

Emplois exprimés en positif - Ressources exprimées en négatif



Etats financiers au 31/12/2023

Liasse fiscale

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Egalité
Fraternité

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
(2026)
Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

Exercice ouvert le **04052022** et clos le **31122023** — Régime simplifié d'imposition ☐ — Régime réel normal **X**

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe ☐ — Si PME innovante ☐ — Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	Adresse du siège social
ABOUN TRAITEUR	
SIRET **91358576600011**	
Adresse du principal établissement	Ancienne adresse en cas de changement
5 RUE FREDERIC SAUVAGE **76600 LE HAVRE**	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

SIRET

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d' identification de la société mère :

B ACTIVITÉ

Activités exercées : **Restauration traditionnelle** — Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal : 25 404 — Bénéfice imposable à 15% : 70 833 — Déficit :

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10% :

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15% : — PV à long terme imposables à 19% : — PV exonérées (art. 238 quindecies) :

Autres PV imposables à 19% : — PV à long terme imposables à 0% :

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle art. 44 sexies ☐ — Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐ — Zone franche urbaine Territoire entrepreneur art 44 octies A ☐ — Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies ☐ — Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies ☐

France ruralités revitalisation FRR art. 44 quindecies A ☐ — Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies ☐ — Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐ — Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies ☐ — Autres dispositifs ☐

Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies ☐

Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐ — Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) : — Plus-values exonérées relevant du taux de 15% :

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI ☐

F CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES BENEFICES DES GRANDES ENTREPRISES (CES) (cf. notice déclaration n°2065-SD)

Base d'imposition : — Chiffre d'affaires : — Taux d'imposition :

I CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES GRANDES ENTREPRISES DE TRANSPORT MARTIME (CTM) (cf. notice n°2065-SD)

Base d'imposition : — Taux d'imposition :

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts :
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5% :

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI — Si oui, indication du logiciel utilisé : ComptabiliteExpert

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
SPHERIO 29 QUAI CASIMIR DELAVIGNE 76600 LE HAVRE Tél : 02.35.19.32.42	Tél :

Identité du déclarant :

Date : Lieu :

Qualité et nom du signataire :

Signature :

Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ — ***prestataire :***

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD
(2026)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise et date de clôture de l'exercice : **ABOUN TRAITEUR** **31122023**

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus **(A préciser par nature sur les lignes e à h)**		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7. Montant des revenus répartis		total (a à h)	

H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL : Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8
ROUSSELET FRANCOIS 18 RUE DE LA RANDOUERIE 76290 FONTENAY FRANCE	100	2022					
ROUSSELET FRANCOIS 18 RUE DE LA RANDOUERIE 76290 FONTENAY FRANCE	100	2023					
SERRESSE LEEROI 5 RUE FREDERIQUE SAUVAGE 76600 LE HAVRE FRANCE	100	2022					
SERRESSE LEEROI 5 RUE FREDERIQUE SAUVAGE 76600 LE HAVRE FRANCE	100	2023					
LECHALIER CHARLOTTE 63 RUE VICQUEMARE 76600 LE HAVRE FRANCE	100	2022					
LECHALIER CHARLOTTE 63 RUE VICQUEMARE 76600 LE HAVRE FRANCE	100	2023					

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2026)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise : **ABOUN TRAITEUR**

et Date de clôture de l'exercice : **31122023**

I DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires,**abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2025,** montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a*ter* et a*quater*)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise : **ABOUN TRAITEUR**

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 20

Adresse de l'entreprise : **5 RUE FREDERIC SAUVAGE 76600 LE HAVRE**

Durée de l'exercice précédent *

Numéro SIRET * **9 1 3 5 8 5 7 6 6 0 0 0 1 1**

Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31122023 Net 3	N-1 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE *	Frais d'établissement *	AB		AC		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	11 000	AG	11 000	
	Fonds commercial	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	11 503	AS	2 595	8 908
	Autres immobilisations corporelles	AT	39 025	AU	6 337	32 688
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS		CT		
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	**61 528**	BK **8 932**	**52 596**	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
STOCKS *	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	744	BW	744	
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	12 233	BY	12 233	
	Autres créances (3)	BZ	29 331	CA	29 331	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	58 119	CG	58 119	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	**100 427**	CK	**100 427**	
	Frais d'émission d'emprunt **(IV)**	CW				
	Primes de remboursement des emprunts **(V)**	CM				
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * **(VI)**	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**161 955**	1A	**8 932**	**153 023**

Renvois : (1) Dont droit au bail: | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise **ABOUN TRAITEUR** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 3 000)	DA	3 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**76 715**	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**79 715**	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	13 689	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	4 392	
	Instruments financiers à terme	D1		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	7 588	
	Dettes fiscales et sociales	DY	30 631	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	17 008	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**73 309**	
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation* **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**153 023**	

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	73 309	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2026

Désignation de l'entreprise : **ABOUN TRAITEUR** — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	502 257	FH		FI	502 257	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**502 257**	FK		FL	**502 257**	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP	574	
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					F1		
	Autres produits (1) (11)					FQ	319	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**503 150**	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	156 562	
	Variation de stocks (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	1 776	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	131 039	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	4 426	
	Salaires et traitements *					FY	78 808	
	Cotisations sociales (10)					FZ	22 484	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux amortissements * (14)					GA	8 932	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux dépréciations					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1		
	Autres charges (12)					GE	3 161	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**407 188**	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**95 962**	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur dépréciations					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO		
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	607	
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**607**	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**(607)**	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**95 355**	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2026

Désignation de l'entreprise **ABOUN TRAITEUR** — Néant ☐ *

		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)	HH	1 664	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	**(1 664)**	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices * **(X)**	HK	16 976	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	**503 150**	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	**426 435**	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN	**76 715**	

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	2 780
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A8	
	dont cotisations facultatives Madelin A10		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AMENDES	199	
DIVERS	1 465	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2026

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise **ABOUN TRAITEUR** — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL I**	CZ		D8		D9		
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL II**	KD		KE		KF	**11 000**	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI		
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]		KJ		KK		KL		
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]		KM		KN		KO		
CORPORELLES	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions [Dont Com-posants M2]		KP		KQ		KR		
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Com-posants M3]		KS		KT		KU	11 503	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW		KX	11 804	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY		KZ		LA	10 200	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB		LC		LD	17 024	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG		
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ		
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL		LM		
CORPORELLES		**TOTAL III**	LN		LO		LP	**50 531**	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T		
FINANCIERES	Autres participations		8U		8V		8W		
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S		
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U		1V		
FINANCIERES		**TOTAL IV**	LQ		LR		LS		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		ØG		ØH		ØJ	**61 531**	

CADRE B — IMMOBILISATIONS

				Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL I**	IN		CØ		DØ		D7		
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL II**	IO		LV		LW	**11 000**	1X		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	11 503	ML		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM	3	MN	11 801	MO		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV		MP		MQ	10 200	MR		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	17 024	MU		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
CORPORELLES		**TOTAL III**	IY		NG	**3**	NH	**50 528**	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
FINANCIERES	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ		
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D		
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G		
FINANCIERES		**TOTAL IV**	I3		NJ		NK		2H		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	**3**	ØL	**61 528**	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

6

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2026

Désignation de l'entreprise : **ABOUN TRAITEUR** Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA	2 595	QB		QC	2 595
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE	112	QF		QG	112
	Matériel de transport	QH		QI	1 830	QJ		QK	1 830
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM	4 395	QN		QO	4 395
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU		QV	**8 932**	QW		QX	**8 932**
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN		ØP	**8 932**	ØQ		ØR	**8 932**

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	

Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DGFiP N° 2056 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : **ABOUN TRAITEUR** Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD		
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF				
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

8 **ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE***

DGFiP N° 2057 2026

Désignation de l'entreprise : **ABOUN TRAITEUR** Néant ☐ *

CADRE A	ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	12 233		12 233		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques : Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques : Taxe sur la valeur ajoutée	VB	16 614		16 614		
	Etat et autres collectivités publiques : Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques : Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	12 717		12 717		
	Charges constatées d'avance	VS					
	TOTAUX	VT	**41 564**	VU	**41 564**	VV	
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B	ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d' 1 an à l'origine	VH	13 689	13 689		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	7 588	7 588		
Personnel et comptes rattachés		8C	4 446	4 446		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	6 338	6 338		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	16 976	16 976		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 515	2 515		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	355	355		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	4 392	4 392		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	17 008	17 008		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	**73 309**	VZ **73 309**		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	5 881			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques VL 4 392

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2026

Désignation de l'entreprise : **ABOUN TRAITEUR** — Néant ☐ * — Exercice N, clos le : **31122023**

I. RÉINTEGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	76 715
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	2 347
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	2 347		
	Fraction des loyers à reintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de reintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	199
	Amendes et pénalités	WJ	199	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	16 976
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes a long terme — imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						I8	
	Moins-values nettes a long terme — imposées au taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * — Plus-values nettes à court terme						WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * — Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT* — Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WQ	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT* — Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro				M8			
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
						TOTAL I	WR	96 237

II . DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS	
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT	
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B , cadre III)						WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV	
	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 0 %						WH	
	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 19 %						WP	
	Plus-values nettes à long terme — imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
	Plus-values nettes à long terme — imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A				)	XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .						ZY	
	Majoration d'amortissement *						XD	
Abattement sur le bénéfice et exonérations *	France Ruralités Revitalisation (FRR) (art.44 quindecies A)	HT		Société investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3		XF	
	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F			
	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC						
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC			
	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)	PB			
	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5			
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé — Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		Dont déduction excep--tionnelle simulateur de conduite	YH		XG	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé — Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI				)		
	Dt déd. exc (art 39 decies A)	YA		Dt déd. exc (art 39 decies B)	YB			
	Dt déd. exc (art 39 decies C)	YC		Dt déd. exc (art 39 decies D)	YD			
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL			
	Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2	
						TOTAL II	XH	

III . RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : bénéfice (I moins II)	XI	96 237	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : déficit (II moins I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*	ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL
RÉSULTAT FISCAL **BÉNÉFICE** (ligne XN) ou **DÉFICIT** reportable en avant (ligne XO)	XN	96 237	XO 0

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑩ DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2026

Désignation de l'entreprise **ABOUN TRAITEUR** — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGES À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO	
		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(11) **TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFiP N° 2058-C 2026

Désignation de l'entreprise : **ABOUN TRAITEUR** — Néant ☐ *

ORIGINES (1)				AFFECTATIONS (1)			
	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC			Affectations aux réserves - Réserve légale	ZB	
					- Autres réserves	ZD	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD			Dividendes	ZE	
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF	
					Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	
	TOTAL I	ØF			**TOTAL II**	ZH	

RENSEIGNEMENTS DIVERS				Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier		YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus		YS		
DETAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance		YT	20 908	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8 16 893	XQ	16 893	
	- Personnel extérieur à l'entreprise		YU	12 610	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS	12 665	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES	ST	67 962	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052		ZJ	**131 039**	
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE		YW		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	ZS	9Z	4 426	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052		YX	**4 426**	
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée		YY	39 309	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ	14 619	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2025) *		ØB	78 808	
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *		ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *		ZK	%	%
	- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0		ZR		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		RH		

REGIME DE GROUPE *								
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

TRAVAILLEURS INDEPENDANTS				
	Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social		JQ	
	Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social		JR	
	Revenu brut social (si le montant est négatif)	JS		
	Revenu brut social (si le montant est positif)		JT	

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.
Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.
Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

(12) **DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES**

DGFiP N° 2059-A 2026

Désignation de l'entreprise : **ABOUN TRAITEUR** Néant ☐ *

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés * ①	Valeur d'origine * ②	Valeur nette réévaluée * ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements * ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * — Court terme ⑨	Long terme ⑩ 19%	Long terme ⑩ 15% ou 12,80%	Long terme ⑩ 0%	Plus-value taxables à 19% (1) ⑪
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))						
		CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))		(A)		{ B } (Ventilation par taux)		(C)
		CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

13

SUIVI DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B 2026

Désignation de l'entreprise : **ABOUN TRAITEUR** — Néant ☐ *

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
		N - 6				
		N - 7				
		N - 8				
		N - 9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion,d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(14) **SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME**

DGFiP N° 2059-C 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **ABOUN TRAITEUR** Néant ☐ *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est suprérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			
	N - 2			
	N - 3			
	N - 4			
	N - 5			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
	N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.⑥ = ②+③-⑤ -⑥
		A 19 %, ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	A 15 % ou à 19 % ④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

formulaire obligatoire
(article 53 A du Code
général des Impôts)

15

RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2026

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : **ABOUN TRAITEUR** Néant ☐ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2059-E 2026

Désignation de l'entreprise : **ABOUN TRAITEUR** Néant ☐ *

Exercice ouvert le : **04052022** et clos le : **31122023** Durée en nombre de mois **20**

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

I - Chiffre d'affaire de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	502 257
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
TOTAL 1	OX	**502 257**

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante	OH	319
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	**319**

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	200 271
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	72 213
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	782
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	3 161
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	**276 427**

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée **TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3**	OG	**226 149**

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA	226 149

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.

MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE			GX	301 354
Effectifs au sens de la CVAE			EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			HX	
Période de référence	GY	04/05/2022	GZ	31/12/2023
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)			HR	

DGFiP N° 2059-F 2026

(17) COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1/2 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023 N° SIRET 91358576600011

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **ABOUN TRAITEUR**

ADRESSE (voie) **5 RUE FREDERIC SAUVAGE**

CODE POSTAL **76600** VILLE **LE HAVRE**

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	**3**
Totalisation	P5	**3**

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	**300**
Totalisation	P6	**300**

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) **M** Nom de famille **ROUSSELET** Prénom(s) **FRANCOIS**
Nom d'usage | % de détention **33,33** Nb de parts ou actions **100**
Naissance : Date **30111987** N° département **76** Commune **HARFLEUR** Pays **FRANCE**
Adresse : N° **18** Voie **RUE DE LA RANDOUERIE**
Code postal **76290** Commune **FONTENAY** Pays **FRANCE**

Titre (2) **M** Nom de famille **SERRESSE** Prénom(s) **LEEROI**
Nom d'usage **SERRESSE** % de détention **33,33** Nb de parts ou actions **100**
Naissance : Date **05021988** N° département **76** Commune **LE HAVRE** Pays **FRANCE**
Adresse : N° **5** Voie **RUE FREDERIQUE SAUVAGE**
Code postal **76600** Commune **LE HAVRE** Pays **FRANCE**

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DGFiP N° 2059-F 2026

(17) COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

2/2 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 91358576600011

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **ABOUN TRAITEUR**

ADRESSE (voie) **5 RUE FREDERIC SAUVAGE**

CODE POSTAL **76600** VILLE **LE HAVRE**

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	**3**
Totalisation	P5	**3**

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	**300**
Totalisation	P6	**300**

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) **MME** Nom de famille **LECHALIER** Prénom(s) **CHARLOTTE**
Nom d'usage | % de détention **33,33** Nb de parts ou actions **100**
Naissance : Date **22121995** N° département **76** Commune **HARFLEUR** Pays **FRANCE**
Adresse : N° **63** Voie **RUE VICQUEMARE**
Code postal **76600** Commune **LE HAVRE** Pays **FRANCE**

Titre (2) | Nom de famille | Prénom(s)
Nom d'usage | % de détention | Nb de parts ou actions
Naissance : Date | N° département | Commune | Pays
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Egalité
Fraternité

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
(2026)
Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

Exercice ouvert le **04052022** et clos le **31122023** — Régime simplifié d'imposition ☐ — Régime réel normal **X**

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe ☐ — Si PME innovante ☐ — Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	Adresse du siège social
ABOUN TRAITEUR	
SIRET **91358576600011**	
Adresse du principal établissement	Ancienne adresse en cas de changement
5 RUE FREDERIC SAUVAGE **76600 LE HAVRE**	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

SIRET

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d' identification de la société mère :

B ACTIVITÉ

Activités exercées : **Restauration traditionnelle** — Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal : 25 404 — Bénéfice imposable à 15% : 70 833 — Déficit :

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10% :

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15% : — PV à long terme imposables à 19% : — PV exonérées (art. 238 quindecies) :

Autres PV imposables à 19% : — PV à long terme imposables à 0% :

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle art. 44 sexies ☐ — Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐ — Zone franche urbaine Territoire entrepreneur art 44 octies A ☐ — Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies ☐ — Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies ☐

France ruralités revitalisation FRR art. 44 quindecies A ☐ — Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies ☐ — Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐ — Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies ☐ — Autres dispositifs ☐

Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies ☐

Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐ — Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) : — Plus-values exonérées relevant du taux de 15% :

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI ☐

F CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES BENEFICES DES GRANDES ENTREPRISES (CES) (cf. notice déclaration n°2065-SD)

Base d'imposition : — Chiffre d'affaires : — Taux d'imposition :

I CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES GRANDES ENTREPRISES DE TRANSPORT MARTIME (CTM) (cf. notice n°2065-SD)

Base d'imposition : — Taux d'imposition :

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts :
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5% :

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI — Si oui, indication du logiciel utilisé : ComptabiliteExpert

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
SPHERIO 29 QUAI CASIMIR DELAVIGNE 76600 LE HAVRE Tél : 02.35.19.32.42	Tél :

Identité du déclarant :

Date : Lieu :

Qualité et nom du signataire :

Signature :

Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ — ***prestataire :***

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD
(2026)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise et date de clôture de l'exercice : **ABOUN TRAITEUR** **31122023**

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus **(A préciser par nature sur les lignes e à h)**		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7. Montant des revenus répartis		total (a à h)	

H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL : Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8
ROUSSELET FRANCOIS 18 RUE DE LA RANDOUERIE 76290 FONTENAY FRANCE	100	2022					
ROUSSELET FRANCOIS 18 RUE DE LA RANDOUERIE 76290 FONTENAY FRANCE	100	2023					
SERRESSE LEEROI 5 RUE FREDERIQUE SAUVAGE 76600 LE HAVRE FRANCE	100	2022					
SERRESSE LEEROI 5 RUE FREDERIQUE SAUVAGE 76600 LE HAVRE FRANCE	100	2023					
LECHALIER CHARLOTTE 63 RUE VICQUEMARE 76600 LE HAVRE FRANCE	100	2022					
LECHALIER CHARLOTTE 63 RUE VICQUEMARE 76600 LE HAVRE FRANCE	100	2023					

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2026)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise : **ABOUN TRAITEUR**

et Date de clôture de l'exercice : **31122023**

I DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires,**abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2025,** montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a*ter* et a*quater*)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Procès verbal de l’assemblée générale ordinaire annuelle

16 septembre 2026 — Approbation des comptes du 4 mai 2022 au 31 décembre 2023

ABOUN TRAITEUR — Société par actions simplifiée au capital de 3 000 €
Siège social : 5 rue Frédéric Sauvage, 76600 Le Havre
RCS Le Havre 913 585 766

Constitution de l’assemblée

Le 16 septembre 2026, à 17 h 00, les associés de la société ABOUN TRAITEUR se réunissent en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, 5 rue Frédéric Sauvage, 76600 Le Havre.
Les convocations ont été remises en main propre aux associés le 16 août 2026, soit un mois avant la réunion.

Madame Charlotte LECHALIER, présidente de la société, préside la séance.

Associés	Nombre d’actions
François ROUSSELET	100
Leeroi SERRESSE	100
Charlotte LECHALIER	100
Total	300

Les trois associés sont présents ou représentés et détiennent ensemble 300 actions représentant la totalité du capital social et des droits de vote. Les résolutions ci-après sont soumises au vote de l’ensemble des associés.

Documents et ordre du jour

Sont soumis à l’assemblée les comptes annuels de l’exercice du 4 mai 2022 au 31 décembre 2023, la plaquette comptable établie par SPHERIO et les résolutions relatives à leur approbation et à l’affectation du résultat.

L’ordre du jour est le suivant : approbation des comptes annuels clos le 31 décembre 2023 ; affectation du résultat sans distribution de dividendes ; pouvoirs pour les formalités. Les décisions prises sur ces points sont consignées ci-après.

Première résolution Approbation des comptes annuels

L'assemblée générale, après examen des documents présentés et des explications données, approuve les comptes annuels de l'exercice ouvert le 4 mai 2022 et clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été soumis, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Indicateur	Montant
Total du bilan présenté, arrondi à l'euro	153 023 €
Chiffre d'affaires HT présenté, arrondi à l'euro	502 257 €
Bénéfice net comptable exact	76 714,89 €

Vote : 300 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

Deuxième résolution Affectation du résultat

L'assemblée générale décide de conserver intégralement le bénéfice dans la société et d'affecter le résultat bénéficiaire de 76 714,89 € comme suit :

Affectation	Montant
Dotation à la réserve légale	300,00 €
Report à nouveau créditeur	76 414,89 €
Total du bénéfice affecté	76 714,89 €
Dividendes distribués	0,00 €

La réserve légale étant nulle dans les comptes soumis à l'assemblée, la dotation de 300 € porte son montant à 10 % du capital social de 3 000 €, conformément à l'article L. 232-10 du Code de commerce.

Le solde de 76 414,89 € est affecté au report à nouveau créditeur et conservé dans les capitaux propres pour les exercices suivants. Aucune distribution de dividendes n'est décidée. L'exercice approuvé étant le premier exercice de la société, il n'existe pas de distribution au titre d'exercices antérieurs.

Vote : 300 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

Troisième résolution Pouvoirs pour les formalités

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal pour accomplir les formalités de dépôt et de publicité requises.

Vote : 300 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

Clôture et signatures

La séance est levée à 18 h 00. Fait au Havre, le 16 septembre 2026.

Charlotte LECHALIER
Présidente de la société
et présidente de séance



Leeroi SERRESSE
Associé et directeur général



François ROUSSELET
Associé et directeur général

